

<p>REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail</p>  <p>Republique de Côte d'Ivoire Union - Discipline - Travail</p>	 <p>WORLD BANK GROUP</p>	 <p>PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PREMU-FA)</p> <p>CRÉDIT IDA N°6495-CI</p>
 <p>MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ</p>		

AVIS DE RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT **EXPERT BARRAGES** POUR PRÉSIDER LE PANEL D'EXPERTS INDEPENDANTS DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE NEUF (09) BARRAGES EN COTE D'IVOIRE

SYNOTIQUE

Titre du Poste : Expert Barrages, Président du Panel d'Experts Indépendants

Localisation : Abidjan, Côte d'Ivoire

Type de Position : Consultant à temps partiel

Durée : 180 jours en 03 ans

Date d'Ouverture Candidature : DOC

Date de Clôture Candidature : DOC + 01 Mois

CONTEXTE GENERALE

Dans le cadre la mise en œuvre de ses activités pour l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, notamment la réduction des inégalités régionales (Pilier V du PND), le Gouvernement a sollicité auprès de la Banque Mondiale (BM), un fond de 250 millions USD soit 156 Mds FCFA pour le financement du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA).

Le PASEA inclut la réhabilitation de neuf (09) barrages à usages multiples dans les localités de Kafiné, Katiola (Nikolo), Ouangolodougou, Korhogo, Boundiali (Gbémou), Tengrela, Séguéla, Touba et Odienné. Pour la réalisation de cette activité, la Norme Environnementale et Sociale 4 « Santé et Sécurité des Populations » du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale recommande la mise en place d'un Panel d'Experts Indépendants (PEI).

LE PROJET QUI RECRUTE

Le PREMU est le Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Urbain. Il est financé par l'Association Internationale de Développement IDA-Banque Mondiale à hauteur de 50 millions de Dollars US pour la première phase et à hauteur de 150 millions de Dollars US pour la phase additionnelle. Cette seconde phase a été mise en vigueur en Octobre 2019. Le montant total de ce projet s'élève donc à 200 millions de Dollars US, soit 616,4 Mds FCFA. La préparation du PASEA a été confiée à la Cellule de Coordination du PREMU (CC-PREMU).

LE POSTE

La Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Urbain (CC-PREMU) souhaite recruter un Consultant Expert Barrages pour présider le Panel d'Experts Indépendants (PEI) mis en place dans le cadre de la réalisation de neuf (09) barrages en Côte d'Ivoire

Le titulaire du poste, en tant que Président du PEI, aura pour mission la coordination des activités du Panel, des relations avec l'Unité de Coordination de Projet du PASEA et les consultants en charge de l'Evaluation Environnementale et Sociale des travaux de réhabilitation des barrages pour mener à bien la mission du PEI. Il se porte garant de la cohésion et de la cohérence des différents avis et rapports émis par les experts du groupe.

Le poste est ouvert aux candidats internationaux comme locaux.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

PRINCIPALES FONCTIONS

Sous la supervision générale du Coordonnateur du PASEA, le Consultant Expert Barrages s'acquittera des fonctions suivantes :

- S'assurer de la réalisation des tâches dévolues au Panel ;
- Définir et mettre en œuvre la stratégie du Panel pour mener à bien sa mission ;
- Planifier, organiser, diriger et superviser les activités du Panel : fixer les buts et objectifs des missions, diriger l'équipe, évaluer sa performance, gérer la performance et le potentiel des membres du Panel ;
- Préparer, organiser et conduire les missions techniques du Panel et rédiger les rapports avec l'appui et la contribution des membres du Panel ;
- Maintenir un dialogue et une concertation permanente avec la cellule de Coordination de Projet ;
- Conseiller le Coordinateur du projet, et son équipe et leur faire des recommandations sur toutes les questions à la réhabilitation des barrages ;
- Effectuer toute autre tâche nécessaire pour mener à bien sa mission.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur génie-civil, des travaux publics ou génie rural (option hydraulique) ou équivalent, de niveau Bac + 5 ans ou plus.

- Être capable de fournir un avis éclairé sur les aspects de conception et de gestion des ouvrages. Il devra avoir une bonne connaissance des ouvrages d'art dans le domaine de l'hydraulique et une aptitude à l'analyse des questions techniques complexes.
- Posséder une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque mondiale en matière de sécurité des barrages.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle en français.

Expérience

- Une expérience pertinente d'au moins vingt (20) années dans les études de planification, de conception ou de construction des barrages et aménagements hydroagricoles (sous barrage) ou hydroélectriques ;
- Participation à au moins deux (02) panels ou groupe d'expert sur les aspects techniques ayant travaillé sur des risques liés aux projets d'aménagements hydroagricoles (sous barrage) ou hydroélectriques ;
- Réalisation ou contribution à au moins 3 études techniques d'aménagement sous barrage (hydroagricole, hydroélectrique ou digue de protection) ;
- Supervision ou le suivi des travaux d'aménagement d'au moins deux (2) chantiers d'aménagement similaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les experts intéressés par cette offre devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation signée du candidat, adressée à Monsieur le Coordonnateur du PREMU ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé et présentant au mieux l'expérience du candidat pour la position avec des références précises ;
- Les copies légalisées des attestations de travail, certificats de formation ou autres pour les déclarations figurant dans le CV ;
- Une copie certifiée conforme du ou des diplômes requis.

LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature (un original et quatre copies) devront parvenir, sous plis fermé, portant la mention « Confidentiel – Candidature au poste Consultant Expert Barrages pour présider le Panel d'Experts Indépendants dans le cadre de la réalisation de neuf (09) barrages en Côte d'Ivoire » au plus tard le **Mardi 20 Décembre 2022** à 16 heures 00 minutes par courrier au Secrétariat Technique de Cellule de Coordination du PREMU, à l'adresse indiquée ci-après :

Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire,
Sise aux II plateaux –vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody
Abidjan-Cote d'Ivoire, 08 BP 2346 ABIDJAN 08
Numéro de téléphone : (225) 27 22 40 90 90

Les soumissions électroniques pourront être adressées aux adresses mails ci-dessous :

Email : gepkini@gmail.com copie à lucrecey@yahoo.fr et à jfkrou@prici.ci

Les soumissionnaires sont invités à demander un accusé de réception si l'envoi de leur dossier est fait par voie électronique (courriel/email). Les dossiers dont la remise tardive sera liée aux problèmes informatiques rencontrés par le soumissionnaire ne seront pas considérés. Les soumissionnaires sont appelés à prendre leurs dispositions pour assurer une remise dans les délais.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés.

L'organisation des entrevues tiendra également compte du contexte actuel de crise sanitaire résultant de la pandémie de la COVID-19, notamment le déroulement des entrevues en salle en utilisant les mesures édictées par le gouvernement ivoirien encore en vigueur (mesures barrières de prévention, bonnes pratiques OMS, etc.).

SELECTION

Le processus de sélection se fera en trois (3) étapes qui sont :

- La présélection des candidats sur étude de dossiers en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission ;
- La sélection du candidat qui interviendra après un entretien avec les candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque mondiale ;
- La négociation du contrat de consultant avec le candidat retenu dans le Panel à l'issue de l'interview.

La CC-PREMU se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans préjudice aucun.